Notice originale
https://ultima.bike/
Version numérique

FRANÇAIS

ULTIMA MOBILITY
MANUEL UTILISATEUR

Veuillez lire attentivement ce manuel avant de mettre en service votre vélo et conservez-le afin de pouvoir vous y référer ultérieurement.

ULTIMA Voltaire Larrun BOHÊME

INTRODUCTION

Si vous tenez cette notice entre les mains, c'est que vous venez de faire l'acquisition d'un vélo Ultima, et nous vous en remercions !
Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à rouler avec ce vélo que nous en avons eu à le concevoir. Votre achat donne du sens à notre engagement pour le développement des mobilités douces et décarbonées, nous vous en remercions.
Nous vous conseillons de vous familiariser avec votre vélo électrique dans un espace dégagé. Cela vous aidera à vous habituer aux sensations du moteur au démarrage, ce qui améliorera votre maîtrise du vélo.
Vous retrouverez également la version dématérialisée des guides de ***Prise en main rapide*** spécifiques à chaque vélo sur notre site internet.

⚠ AVERTISSEMENTS

La présente notice est conforme aux exigences de la norme EN ISO 4210-2, de la norme EN 15194 intitulée « Cycles – Vélos à assistance électrique - Bicyclette EPAC (electrically power assisted cycles) », de la norme DIN EN 17404:2019-07 (projets) applicable aux vélos tout terrain EPAC, ainsi que de la directive sur les machines 2006/42/CE.
La présente notice est conforme aux exigences de la norme DIN 79010:2020-02 applicable aux vélos cargo.

⚠ AVERTISSEMENTS

Portez toujours des vêtements appropriés et assurez-vous d'être bien visibles pour les automobilistes. Il est obligatoire de maintenir en place les dispositifs d'éclairage, de signalisation et l'avertisseur sonore installés sur votre vélo.
Le port du casque est fortement recommandé pour les adultes et obligatoire en France pour les enfants de moins de 12 ans. Informez-vous sur la réglementation en vigueur dans votre pays.
En cas de chute, effectuez une révision complète de votre vélo. Si vous détectez un problème, n'utilisez pas votre vélo avant de l'avoir réparé. Vérifiez votre vélo avant chaque utilisation.

SOMMAIRE

DECLARATION DE CONFORMITE CE **4**
EXIGENCES ET SÉCURITÉ **5**
Consignes de sécurité 5
Exigences légales 5
Utilisation conforme 5
Contre-indications et usages non prévus 6
Rouler en sécurité 7
Assistance électrique 8
Attelage d'une remorque 10
Transport de passagers 11
Transport, manutention et stockage 14
Poids total autorisé sur le vélo 14
Panne, accident et blocage 16
LE VÉLO ET SES COMPOSANTS **17**
Composants du vélo 17
Hauteur et réglages de la selle 17
Réglages de la potence et du guidon 18
Axes de roues 19
Réglages de la transmission 20
Suspensions 22
Pneus et chambres à air 23
Les accessoires 25
Couples de serrage 27
ENTRETIEN & MAINTENANCE **29**
Utilisation des pièces d'origine 29
Nettoyage 29
Lubrification 30
Pièces d'usure et fréquence de contrôle 30
GARANTIE & FIN DE VIE **32**
Garantie constructeur 32
Recyclage 33
ANNEXE : RÉGLER SA HAUTEUR DE SELLE RAPIDEMENT **34**
ANNEXE : CARNET D'ENTRETIEN **35**

DECLARATION DE CONFORMITE CE

ULTIMA mobility	**DECLARATION DE CONFORMITE EU 2026**	CE

FABRICANT:

S.A.S Ultima Mobility
Cité Berliet, 15a Av. C, 69800, Saint Priest, France
+33 (0) 4 28 99 83 36

Ultima Mobility déclare sous sa responsabilité que les produits du groupe de produits :

Cycles - Cycles à assistance électrique - Vélos et vélos utilitaires EPAC

Avec la désignation des modèles:

Multipath :
- City
- Trekking
- Cargo
- Access

Larrun :
- Longtail
- Shorttail

Essentiel :
- Solo
- Duo
- FamilyGo

e-Gravel :
- Yang Urban
- Yang Adventure
- Yin Sport

MTB Bohème :
- Enduro
- Cross
- Rando

Voltaire :
- Bellecour
- Paname
- Rivoli
- Legendre

Satisfont à l'ensemble des dispositions pertinentes de la Directive 2006/42/CE relative aux Machines et sont conformes à la Directive 2014/30/UE relative à la compatibilité électromagnétique.

Les normes:
- EN 15194:2023 – " Cycles - Cycles à assistance électrique - Bicyclettes EPAC "
- NF EN ISO 4210-2 : 042018 - Exigences de sécurité des bicyclettes
- NF EN 17860:2024 – "Cycles utilitaires" (pour **Larrun Longtail**)

Date :	Signature :	Représentant :
30 / 10 / 2026	Signed by: Benjamin RICCI 0A5752AA543E455...	M Benjamin RICCI Président ULTIMA

EXIGENCES ET SÉCURITÉ

Consignes de sécurité

Grâce à ce manuel, vous serez en mesure d'effectuer des réglages et vérifications rapides sur votre vélo, afin de le mettre en service et l'utiliser dans les meilleures conditions possibles.
Pour tous travaux plus complexes non couverts, veuillez vous rapprocher de votre revendeur ou vélociste habituel afin d'obtenir le savoir-faire et l'expertise nécessaires à leur réalisation.
Avant chaque opération (réglage, nettoyage, remplacement de pièces), éteignez impérativement le système d'assistance électrique (et retirez la batterie si elle est amovible). Assurez-vous que le vélo est monté de manière conforme (couples de serrage, sens des pièces) avant de rouler avec votre vélo, afin d'assurer votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.
Stockez votre vélo dans un environnement abrité de l'humidité et des températures extrêmes : une exposition dans un environnement confiné, à une température élevée, liée au rayonnement thermique, peut avoir des conséquences néfastes sur les composants. En particulier, un cadre en matériaux composites (nylon et fibres de carbone) ne doit pas être exposé de manière prolongée à hauteur du pot d'échappement de la voiture lorsque votre vélo est sur un porte-vélo.
L'utilisation de poignées "bar ends" peut réduire le temps de réponse du cycliste lors d'un freinage et dans les virages. Ne jamais lâcher le guidon pendant l'utilisation de votre vélo. Ne pas manipuler la potence articulée pendant l'utilisation de votre vélo.

Exigences légales

La falsification de votre VAE entraîne une perte de conformité à la législation. Elle intervient en cas de modification de la vitesse maximale avec assistance (démarrage et fonctionnement classique), de la puissance maximale du moteur ou des paramètres influençant sa vitesse. Il devient alors illégal de l'utiliser sur la voie publique et dangereux d'utilisation, et perd sa garantie constructeur.
Le niveau de pression acoustique perçue par le cycliste est inférieur à 70 dB.

Utilisation conforme

Il est important de vérifier que le vélo dont vous avez fait l'acquisition correspond bien à l'utilisation que vous souhaitez en faire.
Vous pouvez retrouver les usages spécifiques de nos différents vélos dans le tableau ci-dessous. Posséder le bon vélo pour la bonne utilisation nous permet de vous assurer une sécurité optimale lors de l'utilisation de votre VAE.

 **Catégorie 1**

Types : VAE urbains sans suspension arrière
Utilisation : trajets et promenades sur route goudronnées ou voies non revêtues en bon état. Les pneus doivent rester en contact avec le sol (pas de sauts).
Modèles Ultima : MultiPath City, Essentiel, Longtail Larrun, Voltaire Bellecour/Rivoli/Legendre/Paname

 **Catégorie 2**

Types : VAE urbains à suspension intégrale & gravels
Utilisation : utilisation en catégorie 1 ainsi que voies non goudronnées et gravillonnées avec montées et descentes modérées. Les pertes de contact avec le sol doivent être limitées à une hauteur de saut inférieure à 15 cm.
Modèles Ultima : MultiPath Trekking, E-Gravel Yin, E-Gravel Yang

 **Catégorie 3**

Types : VAE à usage tout-terrain semi-rigide
Utilisation : utilisation en catégorie 1 & 2 ainsi que voies difficilement praticables et irrégulières nécessitant des compétences techniques. Les franchissements peuvent atteindre jusqu'à 30 cm.
Modèles Ultima : Bohème Cross

 **Catégorie 4**

Types : VAE à usage tout-terrain tout suspendu
Utilisation : utilisation en catégorie 1, 2 & 3 ainsi qu'une utilisation engagée de type "enduro" pouvant aller jusqu'à 40 km/h. Les sauts ne doivent pas excéder 80 cm si la zone de réception présente une déclivité supérieure à 30°.
Modèles Ultima : Bohème Enduro, Bohème Rando

Ne dépassez pas les conditions d'utilisation, les catégories, les limites de charge et les types de terrain indiqués pour votre modèle. Une utilisation sur un terrain ou dans des conditions non adaptés peut entraîner une perte de contrôle du vélo, une défaillance d'un composant ou une chute.

Contre-indications et usages non prévus

Les vélos à assistance électrique ULTIMA sont conçus pour être utilisés conformément à leur catégorie, à leur destination et aux limites indiquées dans le présent manuel. L'utilisateur doit respecter les charges maximales, les conditions d'utilisation et les équipements compatibles spécifiés pour chaque modèle. Toute utilisation différente de l'usage prévu peut entraîner une perte de contrôle, une chute, une détérioration du vélo ou des blessures.

Sont notamment considérés comme des usages non prévus ou des mauvais usages raisonnablement prévisibles :

- l'utilisation du vélo au-delà de sa catégorie ou de ses limites d'utilisation ;
- le dépassement de la charge maximale autorisée ou une mauvaise répartition de la charge ;

- le transport de personnes ou de charges avec un équipement non prévu ou non compatible avec le modèle ;
- l'utilisation sur un terrain ou dans des conditions de conduite inadaptés à la catégorie du vélo, notamment les sauts ou sollicitations importantes lorsqu'ils ne sont pas prévus pour le modèle ;
- l'utilisation du vélo avec un composant de sécurité endommagé, mal réglé ou présentant un dysfonctionnement ;
- l'utilisation après une chute ou un choc important sans contrôle préalable du vélo ;
- la modification du cadre, des composants de sécurité ou du système d'assistance électrique, notamment la modification de ses paramètres de puissance ou de vitesse ;
- l'utilisation d'une batterie, d'un chargeur ou d'un composant électrique non compatible avec le vélo ;
- le démontage ou la modification des dispositifs de sécurité sans respecter les instructions du fabricant.

Ces utilisations peuvent entraîner notamment une perte de contrôle, une chute, une collision, une défaillance mécanique ou électrique, une surchauffe ou un incendie. Les risques résiduels liés à l'utilisation normale du vélo comprennent notamment les risques de chute, de collision, de pincement ou d'entraînement par les parties mobiles, ainsi que les risques liés au freinage, à la charge et aux composants électriques ou chauds. L'utilisateur doit adapter sa vitesse et sa conduite aux conditions de circulation, à l'état du terrain, aux conditions météorologiques et à la charge transportée.

Pour les vélos **Cargo Longtail et Shorttail**, une attention particulière doit être portée à la charge, à sa répartition et au transport de passagers. Le comportement et la stabilité du vélo peuvent être modifiés lorsque celui-ci est chargé.

Pour les **VTT à assistance électrique**, l'utilisation sur terrain accidenté augmente les risques de chute et de collision. Les sauts, drops et autres sollicitations importantes ne doivent être réalisés que s'ils sont expressément prévus pour la catégorie et le modèle concernés.

En cas de doute sur l'état ou la sécurité du vélo, cessez son utilisation et faites-le contrôler par un professionnel qualifié.

Rouler en sécurité

Avant de commencer à rouler, nous vous invitons à lire les consignes ci-dessous. Vous pourrez rouler en sécurité et profiter au maximum de votre vélo Ultima :
• Lors de la première utilisation, notez que l’impulsion de l’assistance électrique peut provoquer un déséquilibre : serrez les freins avant de démarrer et faites un premier essai dans un endroit découvert et sans circulation.
• Portez toujours un casque homologué (marquage “CE”) ainsi qu’un équipement approprié. Le port du casque est notamment **obligatoire en France pour tout enfant de moins de 12 ans** qu’il soit passager ou conducteur.

• Effectuez toujours une vérification complète de votre vélo avant de rouler (serrage du cintre, de la potence, de la selle, des roues, des freins). Référez-vous aux différents points de la section **Le Vélo et ses Composants** pour plus de précisions.
• En toute circonstance, respectez le code de la route du pays dans lequel vous évoluez afin de ne pas vous mettre en danger. Certains pays imposent des équipements ou des règles de sécurité spécifiques. Assurez-vous de respecter les lois en vigueur localement.
• Sur route, faites en sorte de vous rendre visible des automobilistes. En France, il est obligatoire de posséder des dispositifs d'éclairage, de signalisation et un avertisseur sonore sur votre vélo. Lorsque vous circulez sur la voie publique la nuit hors agglomération ou lorsque la visibilité est insuffisante, le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié (marquage "CE") est obligatoire.
• Sur chaussée humide, prenez en compte que les distances de freinage peuvent être allongées et que le risque de glissage est augmenté (portez une attention particulière aux bandes de peinture au sol).
• Utilisez la sonnette pour avertir les autres usagers de votre présence ou en cas de danger.
• L'utilisation d'un système de verrouillage de l'assistance électrique ne dispense pas d'utiliser un cadenas robuste pour sécuriser votre vélo contre le vol.

Assistance électrique

Vous trouverez dans le guide ***Prise en main rapide*** spécifique au modèle de votre vélo les informations précises concernant la motorisation de votre VAE, avec notamment la description et les explications des différents modes d'assistance disponibles.

La batterie

- Ne déformez pas, ne modifiez pas, ne démontez pas la batterie ou n'appliquez pas de soudure directement sur la batterie. Celle-ci risquerait de présenter des fuites, de surchauffer, d'exploser ou de s'enflammer.
- Ne laissez pas la batterie à proximité de sources de chaleur comme des appareils de chauffage, ne chauffez pas la batterie et ne la jetez pas au feu.
- Ne jetez pas la batterie au sol et ne la soumettez pas à des chocs violents.
- Ne mettez pas la batterie dans de l'eau douce ou dans de l'eau de mer, et ne mouillez pas ses bornes.
- Lorsque vous chargez la batterie spécifiée, utilisez le chargeur de batterie spécifié pour la charge et respectez les conditions de charge indiquées.
- Si la batterie n'est pas entièrement chargée 2 heures après la durée de charge prévue, débranchez-la immédiatement de la prise électrique et contactez le revendeur.
- Consultez le mode d'emploi du chargeur de batterie pour connaître la durée de charge de celle-ci.
- N'utilisez pas la batterie en dehors de ses plages de températures de fonctionnement.
- Veillez à retirer la batterie et le câble de charge avant de câbler ou de fixer les pièces sur le vélo : un choc électrique risque de se produire.

- Si une batterie est utilisée ou stockée à des températures qui se trouvent en dehors des plages prescrites, un incendie, des blessures ou des problèmes de fonctionnement risquent de se produire. Les plages de températures de fonctionnement sont :
    - Pendant la décharge : -10 °C à 50 °C
    - Pendant la charge : 0 °C à 40 °C

Pour optimiser la durée de vie de votre batterie :
• Ne rechargez une batterie de VAE qu'avec un chargeur de VAE d'origine vendu avec le vélo. Pour charger la batterie, lisez et respectez la notice d'utilisation du chargeur. Il est recommandé de charger votre batterie à l'intérieur.
• La plage de température préconisée pour la charge de la batterie est indiquée dans la notice du motoriste.
• Le stockage de la batterie doit se faire dans un endroit sec et bien ventilé, à l'abri de l'humidité, à une température allant de + 10 °C à + 40 °C.
• Le chargeur de batterie est adapté à votre zone géographique. Reportez-vous à l'étiquette sur le chargeur et aux notices de votre batterie et du chargeur pour de plus amples informations.
• Nous vous encourageons à respecter scrupuleusement les instructions données par le motoriste.
• Ne stockez pas votre batterie déchargée, elle pourrait passer en décharge profonde, ce qui réduirait sa durée de vie (minimum de 20 %).
• Prenez l'habitude de la recharger à votre retour, ainsi votre vélo sera toujours prêt à repartir.
• Respectez impérativement les instructions et avertissements figurant sur l'étiquette du chargeur.

Retrait de la batterie :

- Pour les batteries amovibles externe au cadre :

1. Déverrouillez la batterie au moyen d'une clé
2. Retirez la batterie

- Pour les batteries amovibles interne au cadre :

1. Retirez le capot batterie
2. Déverrouillez la batterie au moyen d'une clé, la batterie passe en position retenue
3. Dégagez la batterie de la position retenue par une pression sur sa partie supérieure
4. Retirez la batterie du cadre

L'insertion de la batterie s'effectue en suivant ces étapes dans l'ordre inverse. Vérifiez toujours que la batterie est bien fixée avant de commencer à rouler.

Fonctionnement de l'assistance

L'assistance électrique vous aide à avancer tant que vous pédalez : pas de pédalage, pas d'assistance. La puissance développée par le moteur dépend toujours de l'effort exercé sur les pédales.
Plus vous appuyez sur les pédales, plus l'assistance électrique est élevée, et cela indépendamment du niveau d'assistance. L'assistance électrique s'arrête automatiquement à

une vitesse supérieure à **25 km/h**. Le système d'assistance se réactive automatiquement dès que la vitesse redescend en dessous de 25 km/h.
La fonction d'**assistance à la poussée** constitue une exception : elle aide à pousser le vélo électrique à faible vitesse sans avoir à pédaler. Lors de l'utilisation de l'assistance à la poussée, les pédales peuvent être entraînées et se mettre à tourner.
Vous pouvez à tout moment utiliser le vélo électrique comme un vélo normal sans assistance. Il vous suffit pour cela de désactiver le système d'assistance ou de sélectionner le niveau d'assistance **OFF**. Il en va de même si la batterie est vide.
L'assistance électrique de votre vélo Ultima est assurée par les éléments suivants :

- l'ordinateur de bord, qui dispose ou non selon le modèle d'une unité de commande déportée
- le moteur situé en position centrale basse (au niveau du pédalier) et équipé d'un capteur de couple
- la batterie et son chargeur
- un capteur de vitesse situé au niveau de la roue arrière

Pour plus d'informations sur les caractéristiques techniques des composants de votre assistance électrique et pour prendre connaissance des avertissements et conseils de sécurité, reportez-vous directement aux guides utilisateurs spécifiques du moteur.
Ne modifiez pas et ne manipulez pas le système de gestion électronique.

Attelage d'une remorque

Les remorques ne sont autorisées que si leur poids ajouté au poids du cycliste, au poids des bagages et des accessoires est inférieur au ***Poids total autorisé en charge***. Les remorques sont interdites sur les vélos tout-suspendus (FS).
Il est interdit d'utiliser des remorques, sièges enfants ou encore porte-bagages sur les vélos de catégories 3 et 4 (se référer à la section ***Utilisation conforme***). Veuillez noter que Ultima Mobility décline toute responsabilité ou garantie en cas d'utilisation d'une remorque, d'un siège enfant ou d'un porte-bagage sur l'un de ces vélos.
Les remorques autorisées doivent avoir deux roues côte à côte et la remorque doit obligatoirement être fixée à la patte de fixation gauche de la roue arrière du vélo (les autres systèmes de montage sont interdits).
Lors de l'usage d'une remorque :
• Soyez vigilant à l'installation des charges, arrimez bien toutes les charges de la remorque. Attachez toujours vos enfants et animaux dans la remorque.
• Rangez les objets lourds le plus bas possible et le plus près possible du centre de la remorque. Lorsque vous répartissez la charge, veillez à charger la remorque le plus uniformément possible.
• Veillez à rester visible par les autres usagers de la route. Vérifiez que vos éclairages ne sont pas cachés par la remorque et installez des éclairages sur celle-ci ainsi qu'un fanion.
• Ajustez la pression des pneus en fonction de la charge supplémentaire. La pression de gonflage maximale est la valeur minimale entre la pression inscrite sur le flanc du pneu et la pression maximale indiquée pour la jante.

⚠ AVERTISSEMENTS

- Veillez à ne pas surcharger votre remorque. Cela pourrait entraîner une rupture du cadre, de la fourche ou d'autres composants et ainsi causer un risque d'accident et de blessure !
- L'utilisation d'une remorque change le comportement de conduite et de freinage du vélo. Veillez également à respecter la vitesse maximale autorisée de la remorque (les indications sont disponibles dans les notices fournies par les équipementiers).
- Dans certaines circonstances extrêmes, notamment en cas de roulage prolongé à faible vitesse avec charge élevée (dans des côtes notamment), certaines parties de l'entraînement risquent de s'échauffer jusqu'à des températures supérieures à 60 °C. Il en va de même lorsque vous sollicitez vos freins de manière intense (dans des descentes très accentuées notamment). À la fin d'un trajet, ne touchez pas le boîtier de l'unité d'entraînement ou les disques de frein avec les mains ou les jambes nues.

Transport de passagers

Les vélos peuvent être utilisés pour le transport de passagers uniquement lorsqu'ils sont équipés des dispositifs de transport prévus et compatibles avec le modèle. Le transport de passagers doit respecter la **charge maximale autorisée du vélo**, ainsi que les limites de masse, de taille, d'âge et de nombre de passagers définies pour chaque équipement.

Installation et utilisation

Avant chaque utilisation :

- vérifiez que le siège, les repose-pieds, les protections et les systèmes de retenue sont correctement installés et solidement fixés ;
- respectez les instructions de montage et les couples de serrage indiqués pour chaque accessoire ;
- vérifiez régulièrement le serrage et l'état des fixations ;
- utilisez uniquement les accessoires et pièces d'origine ou explicitement approuvés pour le modèle ;
- vérifiez que les systèmes de retenue sont correctement réglés et utilisés, les éléments transportés ne doivent pas pouvoir glisser ou bouger ;
- vérifiez qu'aucune partie du corps, des vêtements ou du système de retenue ne peut entrer en contact avec une partie mobile du vélo, notamment les roues, ni cacher l'éclairage et les réflecteurs ;
- vérifiez qu'aucun objet pointu ou dangereux n'est accessible au passager ;
- lorsque le transport concerne un enfant, assurez-vous que celui-ci est capable de rester assis seul pendant toute la durée prévue du trajet et que sa taille et sa masse sont compatibles avec le siège utilisé.

Les enfants doivent être transportés uniquement avec un dispositif de retenue adapté et conformément aux limites d'âge, de taille et de masse indiquées pour celui-ci. Le système de retenue doit être utilisé à chaque trajet et vérifié régulièrement, notamment à mesure que l'enfant grandit.

Les passagers doivent porter un casque de sécurité adapté et conforme à la réglementation applicable, notamment à l'EN 1078. Lorsqu'un enfant est transporté, il doit être protégé de manière appropriée contre le froid et la pluie. La charge de l'enfant doit être répartie de manière homogène sur le siège.

Charge et nombre de passagers

Le nombre de passagers pouvant être transportés dépend de la configuration du vélo et des équipements installés. Il est possible d'installer un siège enfant compatible sur le porte-bagage arrière ou avant du vélo en respectant la limite de poids admissible sur ce porte-bagage.

Pour les vélos spécifiquement dédiés au transport de passagers, respectez impérativement les scénarios de charge suivants :

Configuration	Position du passager	Nombre maximal de passagers	Exigences
Essentiel Duo	Selle Duo	2 sur la selle	
Essentiel FamilyGo / Larrun Shorttail	Porte-bagage arrière	1 enfant à l'arrière	Adapté pour enfant de 3 à 12 ans Avant 3 ans, installez un siège bébé.
Larrun Longtail	Porte-bagage arrière	2 enfants (moins de 12 ans) / 1 adulte	
Voltaire Paname	Selle Duo	2 sur la selle	

La somme des masses du cycliste, des passagers, des bagages et des accessoires ne doit jamais dépasser la **masse totale maximale autorisée du vélo**.

La réglementation applicable dans le pays d'utilisation peut imposer des restrictions supplémentaires concernant le nombre ou l'âge des passagers. Informez-vous sur la réglementation locale avant toute utilisation.

Stabilité et comportement du vélo

La présence d'un passager modifie le comportement du vélo, notamment son **équilibre, sa direction et son freinage**. Adaptez votre vitesse et votre conduite en conséquence. Une attention particulière doit être portée lors du démarrage, des arrêts, des manœuvres à faible vitesse, des virages et des freinages. Lorsqu'un passager monte sur le vélo ou en descend, le vélo doit être maintenu de manière à éviter tout déplacement ou basculement.

Lors du stationnement, vérifiez que le vélo est correctement maintenu et que la surface sur laquelle il repose est suffisamment stable. Ne laissez jamais un enfant installé dans son siège sans surveillance.

Entretien et sécurité

Contrôlez régulièrement l'état et la fixation des sièges, systèmes de retenue, repose-pieds, protections et autres accessoires de transport de passagers.

Toute pièce cassée, endommagée ou présentant un fonctionnement anormal doit être remplacée avant toute nouvelle utilisation.

Les composants critiques pour la sécurité doivent être remplacés par des pièces d'origine ou des pièces expressément approuvées par ULTIMA.

Lorsque le siège est installé au-dessus ou à proximité d'un ressort hélicoïdal sous la selle, celui-ci doit être correctement protégé afin d'empêcher le coincement des doigts.

⚠ AVERTISSEMENTS

Dans le cas de transport d’un enfant sur un siège enfant, assurez-vous que l’enfant ne puisse pas se coincer les doigts ou les pieds dans les parties mobiles du vélo (roue, tige de selle suspendue, ressort de selle). Cela présenterait un risque de blessures graves ! Des repose-pieds et jupes permettent la protection des pieds de l’enfant. Ne laissez pas l’enfant sur le siège enfant lorsque vous mettez le vélo sur la béquille.

⚠ AVERTISSEMENTS

Ne laissez jamais le vélo stationné avec un enfant dans le siège sans surveillance.
Toujours contrôler la température à la surface du siège avant chaque utilisation.

⚠ AVERTISSEMENTS

Toujours s'assurer que la tête de votre enfant est soutenue en position inclinée lorsque le dispositif de transport utilisé le nécessite. Toujours utiliser le système de retenue prévu pour

maintenir le passager dans son siège. S'assurer que le système de retenue ne peut pas se desserrer, se coincer ou entrer en contact avec une partie mobile, notamment les roues.

⚠ AVERTISSEMENTS

La présence d'un passager modifie le comportement du vélo, notamment son **équilibre, sa direction et son freinage**. Adaptez votre vitesse et votre conduite en conséquence.

Transport, manutention et stockage

Lors du transport ou de la manutention du vélo, assurez-vous que celui-ci est correctement maintenu afin d'empêcher toute chute, basculement ou déplacement intempestif.

Avant de transporter le vélo :

- éteignez le système d'assistance électrique ;
- retirez la batterie lorsqu'elle doit être transportée séparément ou lorsque les instructions du fabricant du système électrique l'exigent ;
- retirez ou sécurisez les accessoires susceptibles de se détacher ;
- assurez-vous que les roues, le guidon et les autres éléments mobiles sont correctement immobilisés ;
- respectez la masse maximale admissible du dispositif de transport utilisé.

Lorsqu'un élément est transporté séparément, respectez la masse indiquée dans les documents spécifiques du modèle.

Stockez le vélo dans un endroit sec, ventilé et protégé des températures extrêmes et de l'humidité.

Poids total autorisé sur le vélo

Le poids total autorisé en charge (PTAC) sur le vélo correspond à la somme :
Poids du vélo +
Poids du ou des cyclistes +
Poids des bagages et des accessoires

Cette valeur dépend de chaque modèle selon le tableau suivant :

Modèle	Poids du vélo (en kg)*	Poids total autorisé en charge (en kg)	Poids autorisé sur le porte-bagage (en kg)
MultiPath City	25,1	150	27
MultiPath Trekking	22,9	150	27
MultiPath Cargo	32,5	150	27 AR / 25 AV
Essentiel Solo	28,8	165	27
Essentiel Duo	32,1	165	70
Essentiel FamilyGo	31,5	165	70
Larrun Longtail	34,6	205	70 AR / 15 AV
Larrun Shorttail	31,3	165	70
eGravel Yang Urban	18,9	130	27
eGravel Yang Adventure	17,7	130	NA
eGravel Yin Sport	16,5	130	NA
Bohème Cross	25,3	120	NA
Bohème Rando	29,7	120	NA
Bohème Enduro	27,2	120	NA
Voltaire Bellecour	21,5	120	27
Voltaire Legendre	21,9	120	27
Voltaire Rivoli	24,9	120	27
Voltaire Paname	35	180	135

*Le poids du vélo peut varier selon les options choisies

⚠ AVERTISSEMENTS

Le non-respect des conditions d'utilisation décrites peut entraîner des risques pour l'utilisateur (risque de chute pouvant entraîner de graves blessures) et une restriction des conditions de garantie.

Panne, accident et blocage

En cas de chute, d'accident, de choc important ou de défaillance du vélo, arrêtez immédiatement de rouler et mettez le vélo en sécurité.

Éteignez le système d'assistance électrique et, lorsque cela est possible sans danger, retirez la batterie avant toute intervention sur les composants électriques ou mécaniques.

N'utilisez pas le vélo si vous constatez notamment :

- une fissure ou une déformation du cadre, de la fourche, du guidon ou d'un autre composant structurel ;
- un jeu anormal dans la direction ou les roues ;
- une défaillance du freinage ;
- une roue mal fixée ;
- une anomalie du système d'assistance électrique ;
- un câble, connecteur ou composant électrique endommagé.

Ne tentez jamais de débloquer un mécanisme en forçant, en démontant un dispositif de sécurité ou en intervenant sur un composant dont le fonctionnement n'est pas décrit dans le présent manuel.

En cas de panne ou de blocage qui ne peut pas être résolu par les opérations décrites dans ce manuel, contactez votre revendeur Ultima Mobility ou un professionnel qualifié.

LE VÉLO ET SES COMPOSANTS

Composants du vélo

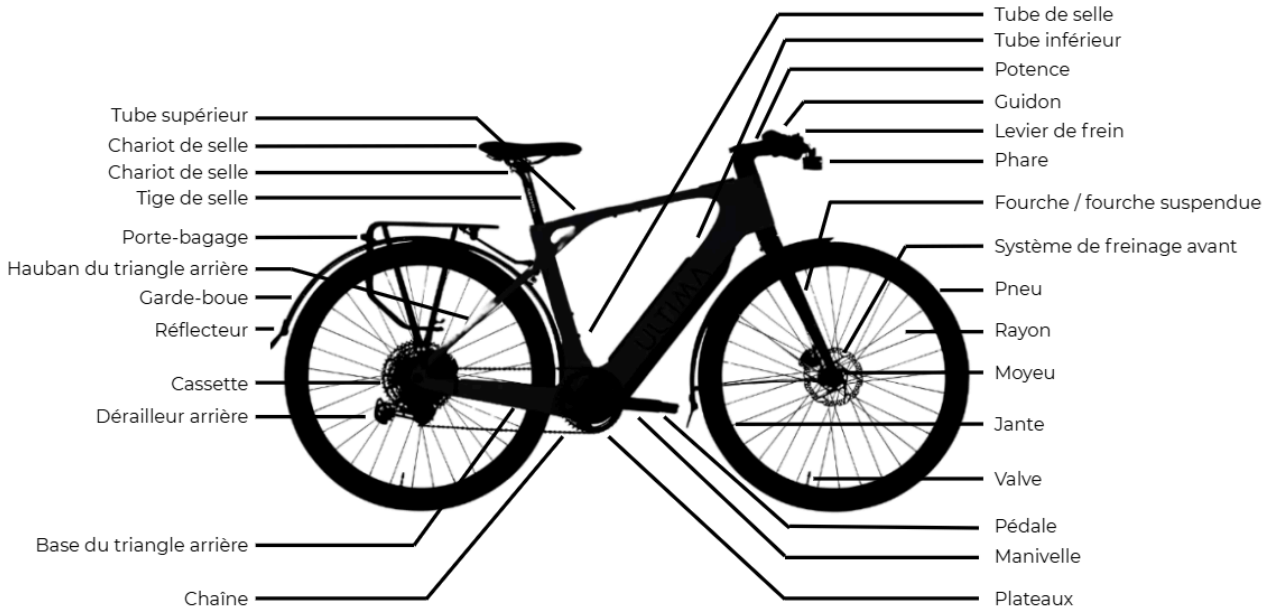

Hauteur et réglages de la selle

Hauteur de selle

Le premier point à régler sur votre vélo Ultima est la hauteur de selle. Il ne faudra pas hésiter à l'ajuster si vous ne trouvez pas votre position immédiatement. Pour obtenir un réglage rapide, référez-vous au guide ***Régler sa hauteur de selle rapidement*** en annexe.
Le réglage de hauteur s'effectue en ouvrant le blocage rapide de selle ou en desserrant la vis de bridage de tige de selle à l'aide d'une clé hexagonale de 4 mm ou 5 mm selon le type de vélo.
Une fois la hauteur ajustée, refermez le levier de blocage rapide ou resserrez la vis de bridage de tige de selle au couple recommandé que vous trouverez dans la section ***Couples de serrage*** ou directement inscrit à côté de la vis de serrage. Pour les colliers de serrage à vis, ne jamais dépasser le couple de serrage recommandé, cela risque d'endommager votre cadre ou votre tige de selle.

⚠ AVERTISSEMENTS

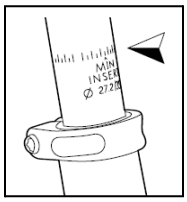

Ne jamais dépasser la limite de sortie de selle matérialisée par l'inscription « insert mini » ou « stop ». Il en va de votre sécurité, ainsi que de la fiabilité de votre vélo. Si rien n'est spécifié sur la tige de selle, la hauteur de selle minimum correspond à une tige de selle intégralement descendue dans le cadre.

Si vous ne pouvez obtenir le bon réglage de selle sans dépasser cette limite, contactez votre détaillant.

Réglage de la selle

- Desserrez la/les vis de blocage du chariot de selle avec une clé hexagonale de 5 mm jusqu'à ce que la selle puisse se déplacer et s'incliner facilement.
- Ajustez l'inclinaison et le recul de la selle selon vos préférences.
- Serrez la/les vis de blocage d'un demi-tour en alternant, sans dépasser le couple de serrage maximum indiqué à côté des vis.
- Vérifiez que la selle est bien fixée et qu'elle ne bouge pas.

Réglages de la potence et du guidon

Potence, direction et leviers

Le jeu de direction comprend deux roulements et cuvettes situés à chaque extrémité de la douille. Tous les vélos Ultima sont équipés d'un jeu de direction « A-head », dont le réglage s'effectue par le biais du capot rond ou ovale situé au-dessus de la potence.
Lors des sorties les plus intenses, le jeu de direction est soumis à de fortes contraintes, ce qui peut entraîner un jeu excessif. Attention, rouler avec un jeu dans la direction peut endommager non seulement le jeu de direction, mais aussi le cadre.
Pour vérifier si votre jeu de direction est correctement réglé, voici deux tests simples à réaliser avant de partir :

- En serrant le frein avant, essayez de déplacer le vélo d'avant en arrière. Vous pourrez immédiatement détecter un éventuel jeu important.
- Faites rebondir la roue avant de votre vélo. Un claquement indiquera la présence d'un jeu significatif dans la direction.

Des bruits parasites, comme celui des câbles venant taper sur le cadre ou encore celui des rayons peuvent se faire entendre. Ne pas en tenir compte.

Pour effectuer les réglages de la direction de votre vélo, procédez comme suit :

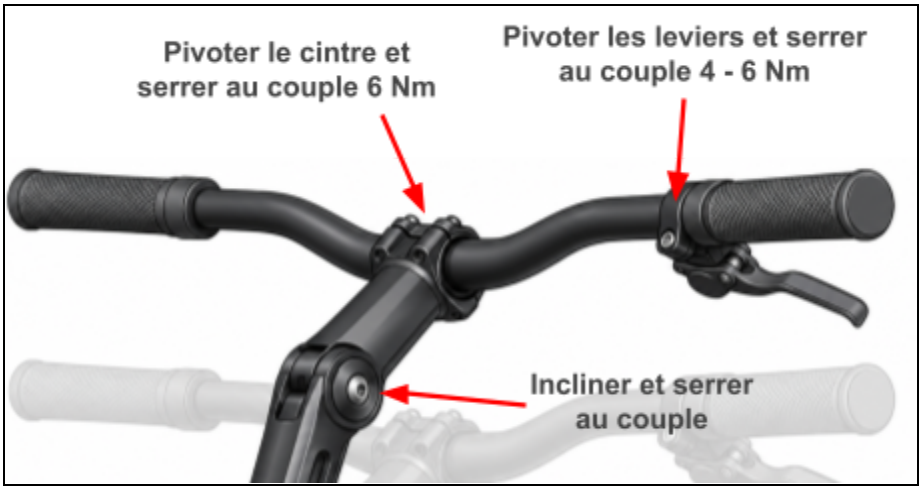

⚠ AVERTISSEMENTS

Pour ne pas bloquer les roues lors du freinage, il est recommandé d'appuyer progressivement sur les leviers de frein. Le levier de frein gauche agit sur le frein avant et le levier de frein droit agit sur le frein arrière. Étant un organe de sécurité majeur, le réglage des freins doit être réalisé par un professionnel.
Lorsque les freins sont neufs, il est conseillé de les roder en réalisant 20 à 30 freinages complets (passage de 25 à 0 km/h). Ils auront ensuite leur performance optimale.

Les pédales

Il se peut que vos pédales ne soient pas déjà montées sur votre vélo. Dans ce cas :

- Déposez une petite noisette de graisse de montage (que vous pouvez trouver chez votre détaillant) sur les filets de chaque pédale
- L'une des pédales possède un filetage à droite et l'autre un filetage à gauche. La plupart des pédales sont signalées par la lettre « L » (left = gauche) ou « R » (right = droite) pour indiquer le bon côté.
- Tournez la pédale gauche dans le filetage de la manivelle gauche dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et serrez-la au couple de 35 Nm
- Tournez la pédale droite dans le filetage de la manivelle droite dans le sens des aiguilles d'une montre et serrez-la au couple de 35 Nm.

Si vous utilisez des pédales automatiques ou des cales-pieds, faites quelques essais en lieu sûr (sans circulation, idéalement sur une surface souple comme du gazon en cas de chute) pour s'habituer à enclencher et déclencher les cales automatiques ou enlever le pied du cale-pied. Faites en sorte que les cales soient réglées de sorte à ce que l'avant de votre pied (métatarse) appuie sur le centre de la pédale.

Axes de roues

Méthode de vérification du bon verrouillage d'un axe à blocage rapide : Fermez le levier complètement avec la paume de la main (et non avec les doigts). L'effort requis doit être assez

important pour laisser **une légère empreinte rouge** dans votre paume pendant quelques secondes. Si le levier se ferme trop facilement, le serrage est insuffisant.

> ⚠ **AVERTISSEMENTS**
>
> Les axes de roues sont des éléments de sécurité essentiels sur votre vélo. Veillez à respecter les indications ci-dessous, sans quoi vous risqueriez de perdre des éléments et chuter. Ne jamais serrer le blocage en prenant appui sur le disque de frein ! Une roue mal serrée ou mal centrée peut entraîner des risques d'accidents et des blessures graves pour l'utilisateur.

Démontage de la roue

Si vous souhaitez retirer la roue arrière de votre vélo, il convient que la chaîne se trouve sur le plus petit pignon et que le dérailleur (si présence de celui-ci) soit en position débrayée (si celui-ci le permet).

- Desserrez l'axe de roue en débloquant le système de démontage rapide de l'axe ou en desserrant l'axe avec une douille de 13 mm ou de 15 mm selon configuration.
- Retirez l'axe de roue
- Retirez la chaîne de son pignon si roue arrière
- Sortez votre roue

Remontage de la roue

- Insérez la roue dans la fourche ou les bases arrières, disque côté étrier de frein
- Insérez l'axe à travers le moyeu
- À la main ou à l'aide d'une douille de 13 mm / de 15mm, vissez l'axe traversant
- À l'aide d'une clé dynamométrique, serrez l'axe traversant en appliquant le couple recommandé que vous trouverez dans la section ***Couples de serrage***
- Bloquez le levier de démontage rapide de l'axe si présence.

Réglages de la transmission

Dérailleur

Si votre vélo possède un dérailleur, celui-ci peut nécessiter certains réglages.
Pour assurer le bon fonctionnement de votre vélo Ultima , le dérailleur a été réglé avant sa livraison. Aucune intervention de votre part ne devra être nécessaire. Cependant, si vous remarquez un allongement du câble et que vous devez ajuster le dérailleur vous-même, nous vous recommandons de contacter votre revendeur agréé. Vous pouvez également réaliser ces opérations vous-même :

Pour ajuster les butées haute et basse, il est conseillé de desserrer légèrement le serre-câble au niveau du dérailleur pour le libérer. Ensuite, vous pouvez le pousser à la main contre la butée haute.
Vérifiez que le galet supérieur est aligné avec le pignon haut ou bas lorsque le dérailleur est en butée haute (H) ou basse (L). Si ce n'est pas le cas, ajustez la vis de butée pour obtenir le bon alignement.

Vis H (haute) :
- Ajuste la limite supérieure du dérailleur.
- Alignez le galet supérieur avec le plus petit pignon en serrant ou desserrant la vis H.

Vis L (basse) :
- Ajuste la limite inférieure du dérailleur.
- Alignez le galet supérieur avec le plus grand pignon en serrant ou desserrant la vis L.

Étapes :
- Mettez la chaîne sur le plus petit pignon.
- Tournez la vis H jusqu'à ce que le galet supérieur soit aligné avec le plus petit pignon.
- Mettez la chaîne sur le plus grand pignon.
- Tournez la vis L jusqu'à ce que le galet supérieur soit aligné avec le plus grand pignon.

Pour régler l'indexation, assurez-vous que la manette de vitesse est réglée sur le plus grand rapport, correspondant au plus petit pignon. Tirez sur le câble et fixez-le en serrant le serre-câble au niveau du dérailleur.

Pour ajuster la tension du câble, utilisez la molette située au niveau du dérailleur et/ou sur la manette. Lorsque vous appuyez sur le levier pour monter la vitesse, le dérailleur doit changer de pignon immédiatement et sans bruit. Si le dérailleur ne passe pas au pignon suivant ou s'il fait du bruit en frottant contre le pignon inférieur, ajustez la tension du câble en dévissant légèrement la molette.

À l'inverse, si le dérailleur passe trop loin (2 pignons) ou frotte contre le pignon supérieur, resserrez légèrement la molette pour détendre le câble. Le réglage final pour éliminer tout bruit doit être précis, ajustez la molette par quart de tour si nécessaire.

Pour toute modification de tension de la chaîne, utilisez la vis de réglage du tendeur.

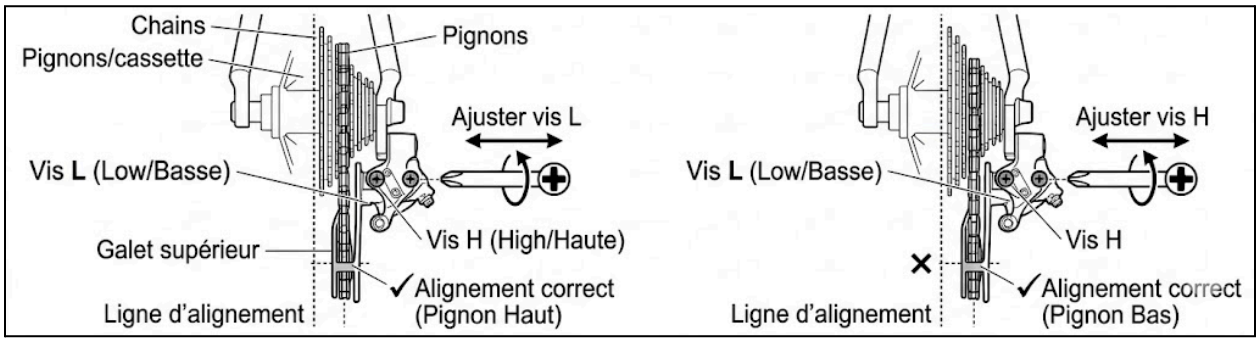

Tension de la chaîne / courroie

La chaîne/courroie de votre vélo Ultima est tendue grâce à un galet tendeur situé au niveau de votre moteur, ou directement grâce au tendeur présent sur le dérailleur.
Il convient de contrôler régulièrement son bon fonctionnement. Pour cela :
• Poussez à l'aide de votre index le tendeur de quelques centimètres vers le bas
• Retirez votre doigt et vérifiez qu'il revient bien à sa position initiale
Pour ajuster la tension de la chaîne, commencez par desserrer les deux vis de la patte de fixation du tendeur de chaîne. Tournez ensuite le tendeur dans le sens des aiguilles d'une montre pour tendre la chaîne, ou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la détendre. Une fois la tension souhaitée atteinte, resserrez les vis de la patte de fixation.
Pour une configuration dérailleur, utilisez la vis de tension de chaîne présente sur votre dérailleur comme précédemment présenté.

Suspensions

Fourche

Certaines fourches disposent d'un système de blocage de suspension. Bien que chaque marque ait son propre type de blocage, leur fonctionnement est similaire. Lorsque le système est activé, les oscillations de la fourche sont réduites pour améliorer l'efficacité lors du pédalage.
Toutefois, la fourche n'est pas complètement bloquée pour éviter d'endommager la suspension sur des terrains accidentés. Les molettes de réglage se trouvent sur le fourreau droit de la fourche. La figure suivante montre différents modèles de blocage:
Pour déverrouiller la fourche suspendue, tournez la molette de réglage dans le sens de la flèche indiquée par « OPEN » jusqu'à la butée. Pour verrouiller la fourche, tournez la molette dans le sens de la flèche indiquée par « LOCK » ou « FIRM » jusqu'à la butée.
Lorsque le terrain est accidenté, nous vous recommandons vivement de déverrouiller le système afin de ne pas détériorer la fourche.

Suspension arrière

Les amortisseurs sont équipés d'un système de blocage de suspension. Lorsqu'il est activé, ce système empêche les oscillations de l'amortisseur pour améliorer le rendement pendant les phases de pédalage. Cependant, l'amortisseur n'est pas bloqué à 100 % afin de prévenir les dommages sur des terrains difficiles. Pour bloquer ou débloquer votre amortisseur, suivez ces étapes simples :

- Repérez le levier bleu sur l'amortisseur. Vous remarquerez un logo de cadenas ouvert ou fermé sur ce levier.
- Si vous voyez un cadenas ouvert, cela signifie que votre amortisseur est en position ouverte.
- Si vous voyez un cadenas fermé, cela signifie que votre amortisseur est en position bloquée.

- Pour passer d’une position à l’autre, il vous suffit de basculer le levier bleu avec votre index.

Pneus et chambres à air

Nous avons équipé votre vélo Ultima de pneus performants provenant de grandes marques. Il est conseillé de tenir compte de leurs caractéristiques particulières, afin de pouvoir en profiter aussi longtemps que possible.

⚠ AVERTISSEMENTS



Consultez les plages d'utilisation indiquées sur le flanc du pneu pour ajuster la pression selon le confort et le rendement souhaités. Ne dépassez pas la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour éviter le risque d'éclatement. Une pression trop basse peut provoquer des crevaisons par pincement.

- Vérifiez et enlevez régulièrement les débris étrangers qui peuvent se loger dans les crampons ou sur la surface du pneu.
- Certains pneus ont des sculptures spécifiques avec un sens de rotation contraint. Respectez ce sens, indiqué par une flèche sur le flanc du pneu.

Montage d’un pneu ou d’une chambre à air

Si vous devez remplacer la chambre à air ou le pneu après une crevaison, commencez par vérifier l'état du fond de jante, de la jante, de la chambre à air et du pneu. Utilisez les mêmes tailles et références de pneus / chambres à air que celles d'origine.
Dégonflez la chambre à air et placez les talons du pneu dans la gorge de la jante.

- Retirez un premier talon du pneu de la jante. Pour faciliter cette opération, vous pouvez utiliser des démonte-pneus en plastique, en prenant soin de ne pas endommager la jante ou pincer la chambre à air.
- Remplacez la chambre à air et/ou le pneu.

1. Positionnez le trou de valve du fond de jante sur le trou de valve de la roue.
2. Maintenez fermement le trou de valve du fond de jante en place pendant que vous tirez le reste du fond de jante sur la roue.
3. Gonflez légèrement la chambre à air pour qu’elle prenne sa forme.
4. Insérez la chambre à air dans le pneu et placez la valve dans l'orifice de la jante.
5. Placez le premier talon du pneu dans le fond de la jante en commençant par la valve.
6. Glissez la chambre à air dans la jante.
7. Poussez ensuite le second talon du pneu dans la jante en évitant de pincer la chambre à air entre le pneu et la jante.
8. Gonflez la chambre à air jusqu'à atteindre la pression recommandée.

9. Vérifiez le centrage du pneu sur la jante. Si nécessaire, dégonflez et regonflez la chambre à air pour corriger le centrage. Pour faciliter l'opération, humidifiez légèrement les flancs de la jante et du pneu avec de l'eau savonneuse lorsque la chambre à air est dégonflée.
10. N'oubliez pas de vérifier régulièrement la pression de vos pneus avant et après chaque sortie.

Vous pouvez vous référer à des tutoriels vidéo en ligne ou consulter votre revendeur si vous avez besoin d'aide.

Tableau des pressions recommandées

Vous trouverez ci-dessous les pressions recommandées pour les principaux pneus utilisés sur les vélos Ultima. Si votre pneu ne se trouve pas dans la liste, référez-vous à la fourchette de pression donnée sur le flanc du pneu. En règle générale, visez la valeur haute si le chargement sur le vélo est lourd et la fourchette basse si le chargement est léger.

Exemple : *Si la fourchette donnée est 3,4 - 5,2 bars, visez 3,5 bars si l'utilisateur pèse 50-60 kg et 5 bars si l'utilisateur pèse 80-90 kg (et ajustez entre les deux valeurs pour les chargements intermédiaires).*

Modèle vélo	Modèle pneumatique	Pression recommandée
MultiPath City	Hutchinson Overide 29"	3 bars
MultiPath City	Kenda 27,5"	2,5 bars
MultiPath Trekking	Hutchinson Skeleton	2,5 bars
MultiPath Trekking	Hutchinson Touareg	2,5 bars
Essentiel	Michelin City Touring 27,5"	2,5 bars
eGravel Yin & Yang	Hutchinson Overide 29"	3 bars
Larrun Longtail	GMD (24" avant / 20" arrière)	3,5 bars
Larrun Shorttail	Michelin City Touring 27,5"	2,5 bars
Bohème Cross	Griffus 27,5" ou 29"	1,7 bars
Bohème Enduro	Griffus 29"	1,7 bars
Bohème Rando	Griffus 29" (avant) / TORO 27,5" (arrière)	1,7 bars

Voltaire Bellecour	Schwalbe Road Cruiser Plus 26” ou 28”	3 bars
Voltaire Legendre	Schwalbe Road Cruiser Plus 28”	3 bars
Voltaire Rivoli	Schwalbe Road Cruiser Plus 26” ou 28”	3 bars
Voltaire Paname	Pneu Innova City 20”	3,5 bars

Les accessoires

Béquille

La béquille latérale est en aluminium.
Elle est positionnée au plus proche de la roue arrière pour plus de stabilité et pour éviter de rentrer en contact avec les manivelles quand le vélo est à l’arrêt.
Sa longueur est facilement réglable. Il est ainsi facile de l’adapter dans le cas où votre vélo serait garé sur un terrain en pente.
Pour une bonne stabilité, votre vélo ne doit pas être stationné trop verticalement ni trop incliné. Vérifiez la stabilité en poussant légèrement votre vélo dans plusieurs directions afin de vous assurez qu’il ne risque pas de tomber.

La béquille centrale ne permet pas de réglages, elle est conçue de manière à obtenir un maintien symétrique pour les vélos avec une possibilité de charge plus lourde.

Porte-bagages

Les porte-bagages sont conçus pour supporter une charge de 27 kg. Certains modèles peuvent supporter des charges plus importantes, référez-vous au tableau de la section ***Poids total autorisé sur le vélo***.

Ne tentez en aucun cas de modifier votre porte-bagages, ses points de fixation ou de dépasser la valeur de charge maximale car ceci peut endommager votre vélo et entraîner une chute et des blessures. Ceci entraînerait aussi une perte de garantie.

Lorsque votre porte-bagages est chargé, le comportement de votre vélo s’en trouve modifié. En effet, du poids est rajouté sur l’arrière du vélo et cela va engendrer des modifications dans la conduite et le freinage de votre vélo. Afin de conserver un bon équilibre sur le vélo, répartissez la charge à parts égales entre les deux côtés du porte-bagages. Prenez le temps de vous adapter à cette configuration et d’apprivoiser ce nouveau comportement.

Pensez à vérifier également l’écart entre le pneu et le garde-boue arrière lorsque le porte-bagages est chargé. Il doit toujours être de 6 mm minimum.

Le porte-bagages peut être équipé d'un siège pour enfant ou d'une remorque selon configurations. Pour des raisons de sécurité, il est important de les faire installer par votre

revendeur. Il saura vous conseiller quant aux composants compatibles avec votre porte-bagages.

Lorsque vous montez un bagage sur votre porte-bagages, veillez à le fixer solidement et à ne pas laisser pendre des sangles qui risquent de se coincer dans les roues et entraîner une chute.

Les bagages ne peuvent être transportés en toute sécurité que sur le porte-bagages. De plus, les bagages fixés sur le porte-bagages ne doivent pas occulter les feux et réflecteurs.

Afin d'éviter tout incident, vérifiez régulièrement le serrage des vis de fixation de votre porte-bagages et resserrez-les si nécessaire en vous référant aux valeurs de couple de la section ***Couples de serrage***. Saisissez le porte-bagages et imprimez un mouvement d'avant en arrière pour vérifier que les différents points de fixation sont serrés.

N.B. Certains porte-bagages sont également équipés du système de fixation MIK HD, qui permet notamment de fixer un porte-bébé compatible.

Garde-boues

Tous nos modèles urbains sont équipés de garde-boue tubulaires assurant une grande rigidité. Veillez à respecter un écart minimal de 6 mm en tout point entre le pneu et le garde-boue. Cette vérification est à faire régulièrement et à chaque fois que vous changez les pneus de votre vélo. Respectez la taille des pneus d'origine afin de conserver cet écart.
Si l'écart est inférieur, contactez votre revendeur pour qu'il puisse effectuer le réglage. Contrôlez régulièrement le serrage des points de fixation de vos garde-boue.

Eclairage

La plupart des vélos sont équipés d'un phare avant et arrière. Ceux-ci sont alimentés par la batterie de l'assistance électrique. La quantité d'électricité consommée est négligeable.

Le centre de la zone éclairée par l'éclairage avant doit se situer au maximum à 10 m de l'avant du vélo (au sol), sur la voie de circulation afin de ne pas éblouir les autres usagers de la route.

⚠ AVERTISSEMENTS

Législation française :
Tout vélo doit être équipé des dispositifs d'éclairage et signalisations suivants :

- Un ou plusieurs catadioptres **arrière** de couleur rouge (et la remorque, si nécessaire)
- Catadioptres orange visibles **de côté**, ou pneus munis de dispositifs rétroréfléchissants homologués
- Catadioptre blanc visible **de l'avant**
- Catadioptres de couleur orangée **sur les pédales**

La nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout vélo doit être équipé des **2 feux** suivants (ainsi que la remorque, si nécessaire) :

- Feu de position émettant **vers l'avant** une lumière jaune ou blanche non éblouissante
- Feu de position **arrière** qui ne doit pas être clignotant et doit être nettement visible de l'arrière lorsque le vélo est utilisé.

Vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à **38 €**. En général, il s'agit d'une amende forfaitaire de **11 €**.

Sonnette

La plupart des vélos Ultima sont livrés avec une sonnette. Celle-ci peut être réglée et ajustée facilement grâce à la vis présente sur le collier de serrage.

⚠ AVERTISSEMENTS

Tout vélo doit être équipé d'un **appareil avertisseur** (**sonnette**).
Le son de son timbre ou de son grelot doit **être entendu à 50 mètres au moins**.
L'emploi de tout autre signal sonore est interdit.
Vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à **38 €**. En général, il s'agit d'une amende forfaitaire de **11 €**.

Couples de serrage

Vous trouverez ci-dessous une liste des couples de serrage pour les principaux composants de votre vélo. Utilisez une clé de serrage dynamométrique pour effectuer des serrages de précision afin d'assurer votre sécurité et votre confort. En cas de doute, référez-vous toujours à la valeur de couple inscrite directement sur le composant.

Zone	Composant	Couple de serrage [Nm]
Poste de pilotage	Poignées	4
	Potence ajustable (réglage inclinaison) MultiPath	18,5
	Potence ajustable (réglage inclinaison) Gravel	8
	Potence sur pivot de fourche	6 - 8
	Leviers de freins sur cintre	4 - 6
	Potence sur cintre	6
Assise	Selle sur tige de selle ajustable / télescopique	12
	Selle sur tige de selle fixe	10
	Tige de selle dans cadre Gravel	12

Pédalier & transmission	Pédales	35
	Manivelles MultiPath / Essentiel / Larrun / Gravel	40
	Manivelles Voltaire	35
	Manivelles Bohème	14
	Pignon arrière Essentiel	35
	Cassette VTT Bohème	40
	Plateau VTT Bohème / Gravel	40
	Patte de dérailleur Shimano Gravel	25
	Dérailleur arrière Shimano Gravel	10
	Câble de dérailleur Gravel	6
Roues	Roue avant fourche suspendue Suntour	10
	Roue avant fourche Trekking mono-bras	15
	Roue avant fourche rigide	16
	Roue arrière	16
	Étriers de disques de freins	6
Motorisation	Fixation moteur Valeo (MultiPath/Larrun)	16
	Fixation moteur Bafang (Essentiel)	35
	Fixation moteur Shimano (Bohème)	13
	Bride moteur Gravel	12
	Batterie	4
Accessoires	Béquille	8
	Béquille (Larrun Longtail)	20
	Garde-boue urbains	4
	Garde-boue VTT Bohème	6
	Porte-bagages	6
	Sonnette	4
	Panier Essentiel	20

	Porte-bagages avant/arrière Larrun	15
	Supports pieds sur cadre Larrun Longtail	15
	Jupes protection roue enfant Larrun	4

⚠ AVERTISSEMENTS

Le non-respect de ces différents couples de serrage recommandés peut entraîner la casse et/ou l'usure prématurée de certains composants de votre vélo. Cela peut entraîner en plus de graves blessures pour l'utilisateur.

ENTRETIEN & MAINTENANCE

Utilisation des pièces d'origine

Il est fortement recommandé d'utiliser des pièces d'origine, ou techniquement équivalentes, pour tous les composants critiques pour la sécurité.

L'utilisation de pièces non conformes avec votre vélo, ainsi que toute modification du cadre ou l'équipement peuvent entraîner des risques pour l'utilisateur de la vélo ainsi qu'une restriction des conditions de garantie.

L'échange du plateau ou de tout composant par une pièce qui n'est pas d'origine constitue un acte de falsification. Les modifications de la vitesse, de la puissance, des paramètres du moteur constituent également des actes de falsification.

Nettoyage

Nettoyez régulièrement votre vélo avec de l'eau, un produit de nettoyage adapté et une éponge ou un chiffon doux.

N'utilisez jamais de nettoyeur haute pression, de jet d'eau à forte pression ou de vapeur directement sur les roulements, les joints, les freins, le moteur, la batterie, les connecteurs ou les composants électriques.

L'eau sous pression peut pénétrer dans les composants et provoquer une défaillance mécanique ou électrique.

Avant toute opération de nettoyage, éteignez le système d'assistance électrique et, lorsque cela est applicable, retirez la batterie. Vous pouvez laisser la batterie et le compteur/HMI en place

pendant le lavage pour protéger les contacts électriques. Après le lavage, retirez la batterie et le compteur/HMI et séchez-les avec un chiffon doux pour éliminer l'eau et l'humidité afin de prévenir la corrosion. Profitez-en pour inspecter visuellement le cadre de votre vélo afin de détecter d'éventuelles fissures.

Veillez à ce que la zone des racleurs de votre fourche suspendue soit propre. Si cette partie est sale, votre fourche suspendue peut s'user prématurément et devenir moins efficace.

Avant de ranger votre vélo, lubrifiez les composants de transmission avec un produit adapté. Vérifiez également l'usure des freins, l'alignement des roues et la présence de jeux éventuels.

⚠ AVERTISSEMENTS

Pendant les opérations de maintenance, veillez aux risques de pincement, coincement et happement. Certains composants comme les disques de freins, les plateaux et les pignons sont coupants. Portez des gants pour les entretenir.

N'actionnez pas les leviers de frein (si freins à disques hydrauliques) si votre vélo est retourné (introduction de bulles d'air dans le système de freinage) ou si les roues sont enlevées (plaquettes se collent entre elles). Il faudrait alors refaire la purge des freins chez votre vélociste.

Lubrification

La chaîne de vélo est une partie élémentaire de la transmission de votre vélo. Les saletés grossières sont recueillies dans la chaîne huileuse et accélèrent l'usure. Effectuez régulièrement (tous les 150 à 300 km environ) les tâches ci-dessous pour accroître la résistance et la longévité de la chaîne:

1. Nettoyez la chaîne avec un chiffon imbibé de dégraissant pour chaîne (utilisez un dégraissant naturel pour éviter de polluer l'environnement).
2. Appliquez l'huile de chaîne sur la chaîne.
3. Essuyez l'huile superflue avec un chiffon sec qui ne peluche pas.

⚠ AVERTISSEMENTS

Avant de pulvériser de l'huile ou du dégraissant sur la chaîne, assurez-vous toujours de protéger préalablement les disques de frein. Sinon, de fines gouttelettes de produit pourraient contaminer le disque et les plaquettes, ce qui pourrait considérablement réduire les performances de freinage. Les plaquettes contaminées doivent être remplacées.

Pièces d'usure et fréquence de contrôle

Il est essentiel de vérifier régulièrement les pièces d'usure, en particulier les composants de freinage et de transmission, afin d'éviter tout risque. En cas de doute sur l'usure de certains éléments, consultez la notice du composant ou contactez votre revendeur.

Voici une liste des différents éléments sujets à l'usure :

- Éléments de freinage (plaquettes, disques)
- Pneus, chambres à air
- Câbles et gaines
- Éléments de transmission (chaîne, plateau, cassette, galets de dérailleur, guide-chaîne)
- Poignées
- Roulements
- Corps de roue libre
- Jantes, fonds de jante

Ces pièces d'usure doivent être remplacées idéalement par votre revendeur, avec des pièces neuves identiques. La transmission de votre VAE est particulièrement sollicitée, surtout lorsque vous utilisez des niveaux d'assistance élevés. Contrôlez régulièrement son usure et remplacez-la selon les recommandations de votre détaillant en cas de doute.

Assurez-vous également de vérifier régulièrement chaque maillon de la chaîne pour détecter toute déformation ou ouverture qui pourrait causer une rupture pendant la conduite et provoquer une chute. La fréquence de remplacement de votre chaîne dépend de votre utilisation : de 1 000 à 2 000 km pour une utilisation VTT, Gravel ou Cargo et 2 000 à 3 000 km pour une utilisation ville ou route.

Si votre vélo en possède, nous vous recommandons de changer votre cassette tous les 3 000 à 6 000 km, et vos plateaux avant tous les 6 000 à 10 000 km. Notez qu'un bon entretien de votre chaîne permet de prolonger la durée de vie de votre cassette et de vos plateaux.

Pour prolonger la durée de vie de votre vélo et de ses composants, suivez ces fréquences d'entretien recommandées :

Avant et après chaque sortie :

- Contrôlez les freins. Il doit rester de la garniture sur les plaquettes.
- Vérifiez la pression des pneus et recherchez d'éventuels dommages.
- Assurez-vous que les roues sont bien serrées.
- Contrôlez le serrage de la potence et du cintre.
- Vérifiez le bon fonctionnement de la fourche télescopique.
- Assurez-vous que la batterie est correctement verrouillée sur le cadre ou le porte-bagages.
- Entreposez votre vélo dans un endroit propre et sec.
- Rechargez votre batterie.

Mensuellement :

- Vérifiez l'absence de jeu au niveau de la potence et du cintre.
- Contrôlez la cassette et la chaîne, particulièrement sollicitées sur un VAE à moteur central.

- Vérifiez l'état des câbles, des durites et des manettes.
- Contrôlez les dérailleurs et lubrifiez-les si nécessaire.
- Vérifiez l'usure des plaquettes et des patins de frein, remplacez-les si nécessaire.
- Contrôlez l'état des jantes, le voile des roues et la tension des rayons.

Tous les six mois (en fonction de l'utilisation et de la fréquence) :

- Inspectez le cadre à la recherche de fissures potentielles.

⚠ AVERTISSEMENTS

- Comme tout composant mécanique, un cycle à assistance électrique subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.
- Pour les composants en matériaux composites, les dommages liés aux chocs peuvent être invisibles pour l'utilisateur. Le fabricant doit expliquer les conséquences des dommages liés aux chocs et recommande qu'en cas de choc, les composants en matériaux composites soient renvoyés au fabricant en vue de leur inspection ou soient détruits et remplacés.

GARANTIE & FIN DE VIE

Garantie constructeur

En cas de problème, apportez votre vélo avec la facture d'achat chez votre revendeur Ultima. Il effectuera un premier diagnostic du problème et sera le seul habilité à renvoyer le vélo et à faire la demande de prise en garantie de la pièce. Le service après-vente (SAV) Ultima statuera sur la validité de la garantie.

La garantie commence à la date d'achat et s'applique uniquement à un usage normal du vélo. Elle est accordée conformément à la directive européenne n°2019/771 du 20 mai 2019, qui définit une période minimale de garantie légale de conformité de deux ans, modifiable selon la législation locale. Veuillez vous renseigner auprès de votre revendeur.

Les cadres et les fourches rigides Ultima, hors peinture, sont garantis contre les défauts de fabrication ou de matière pendant 5 ans. Le moteur, la batterie et les autres composants électroniques sont garantis pour 2 ans.

Pour toute demande de garantie, rendez-vous chez votre revendeur agréé Ultima avec votre facture d'achat. Le revendeur effectuera un premier diagnostic et contactera nos services techniques.

En fonction des éléments fournis et d'une éventuelle analyse complémentaire, le SAV Ultima décidera de la prise en charge sous garantie.

Si la prise en charge est acceptée, le composant sera réparé ou remplacé par une pièce neuve identique. En cas de refus, votre détaillant établira un devis de réparation.

Les réparations commenceront à l'acceptation de ce devis.

La garantie s'applique uniquement dans les cas suivants :

- Sur les vélos achetés chez un revendeur agréé Ultima.
- En cas d'usage normal du vélo.

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Si les réclamations sont consécutives à la pratique du vélo en compétition, à un usage professionnel ou en dehors des conditions d'utilisation détaillées dans ce manuel
- En cas d'entretien insuffisant ou de négligence de l'acheteur.
- En cas d'accidents ou d'autres conditions d'utilisation anormale ou excessive.
- En cas de modifications majeures effectuées sur le vélo sans autorisation préalable et écrite d'Ultima.
- En cas d'incidence d'éléments ou d'agents extérieurs (catastrophe naturelle, incendie, humidité).
- En cas d'utilisation non conforme aux normes techniques et de sécurité.

La garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure, dont la liste se trouve dans la section ***Pièces d'usure et fréquence de contrôle***.

Aucun vendeur ou distributeur ne peut modifier les termes de la présente garantie, sauf s'il remplace les conditions de garantie d'Ultima par ses propres conditions plus avantageuses.

Recyclage

Conformément à la directive européenne 2012/19/UE, les équipements électriques et électroniques hors d'usage, et conformément à la directive européenne 2006/66/CE, les accus/piles/batteries usagés ou défectueux doivent être éliminés séparément et recyclés dans le respect de l'environnement. Rapportez les composants hors d'usage des systèmes eBike Ultima chez un vélociste agréé.

ANNEXE : RÉGLER SA HAUTEUR DE SELLE RAPIDEMENT



ANNEXE : CARNET D'ENTRETIEN

Modèle du vélo : ……..	Date d'achat : ……...	
Bicycode / n° de série : ……..……	Taille du cadre : ……	
Opération d'entretien effectuée	Nombre de kilomètres	Date

ULTIMA

Voltaire

Larrun

BOHÈME

Certains contenus illustratifs ont été générés par Intelligence Artificielle.

Editeur et responsable de la mise sur le marché :
Ultima Mobility
Cité Berliet, 15a Av. C,
69800 Saint Priest, France
Tel. +33 4 28 99 83 36
support@ultima.dev